

[LA SALLE NE SERA PLUS DISPO A LA LOCATION A PARTIR DU 30 JUIN] 80 places. Fondation Ledoux, 21 place du Général de Gaulle.

Pour tout renseignement: 03 28 38 84 19 / animation@wambrechies.fr



Salle Carlos Ledoux

La salle Carlos Ledoux peut accueillir 80 personnes (maximum). Musique amplifiée et restauration autorisées. Heure de fermeture : minuit.

Le formulaire de demande de réservation est accessible ci-dessous. Il ne s'agit en aucun cas d'une réservation mais d'une demande de réservation.

Celle-ci sera étudiée par les services municipaux qui prendront ensuite contact avec vous.

Nº 10/00622

VILLE DE WAMBRECHIES Règlement intérieur de la Salle Carlos LEDOUX

Le Maire de WAMBRECHIES

Vu le Code des Collectivités Territoriales, et en particulier les articles L 2211.1, L. 2212.1, L. 2212. 2, L 2213. 23 relatifs aux pouvoirs de police générale et de police spéciale;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L 111-8-3, R111 19-11 et R 123-46;

Vu le décret n° 95 -260 du 08 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté du 31 mai 1994 fixant les dispositions techniques destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public lors de leur construction, leur création ou leur modification, pris en application de l'article R 111 19-1 du Code de la construction et de l'Habitation;

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Considérant qu'il est indispensable de réglementer l'occupation et l'utilisation de la salle Carlos LEDOUX. Le présent règlement a pour but de normaliser l'utilisation de cette salle de la ville ;

Tous les arrêtés antérieurs concernant le fonctionnement de cette salle sont abrogés et remplacés par le présent arrêté ;

ARRETE

TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Objet

Cette salle peut être mise à la disposition des personnes suivantes (par ordre de priorité de réservation):

- 1 aux services municipaux ;
- 2 aux associations wambrecitaines ;

1

Règlement intérieur de la salle Carlos Ledoux

Poids: 95.73 Ko <u>Téléchargement</u> [1]

• Formulaire de demande de réservation de la salle Carlos Ledoux Accès [2]

Tarifs

TARIFS	WAMBRECITAINS	EXTERIEURS	CAUTION
Repas	271 €	541 €	500 €
Vin d'honneur	171 €	341 €	500 €
Réunion à caractère commercial (max 1/2 journée)	131 €	non	500 €

La caution est à verser dès l'accord de la Ville. Elle n'est pas encaissée.

nb: pour les associations wambrecitaines, la location de cette salle est gratuite.

Localisation de la salle

Salle Carlos Ledoux

21 place du Général de Gaulle, à l'arrière de la Fondation Ledoux

Fermer

URL de la source (modifié le 28/02/2024 - 08:10): https://www.wambrechies.fr/services-enligne/location-des-salles-municipales/salle-carlos-ledoux-fondation-ledoux

Liens

- [1] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement_salle_carlos_ledoux.pdf
- [2] https://www.wambrechies.fr/formulaire-de-reservation-de-la-salle-carlos-ledoux